

Image not found or type unknown



Litige avec une école de commerce

Par **JeBaY**, le **22/06/2014** à **19:57**

Bonjour,rnrnJ'ai terminé en octobre 2013 un certificat avec une école de commerce, après près d'un an de travail.rnrnCe certificat est effectué conjointement avec une grande école américaine, et je peux comprendre que la délivrance du certificat "physique" prenne du temps.rnrnAu téléphone, on me parlait de 6 mois, et on me disait que l'école située en France allait m'envoyer un justificatif en attendant la reception du certificat américain.rnrnSeulement, 10 mois plus tard, je n'ai ni certificat français, ni américain.rnJ'ai eu beau envoyer de nombreux mails, on me fait tourner en rond, jusqu'à aujourd'hui ne plus me donner de réponse.rnrn**Quels sont les recours qui s'offrent à moi pour demander le remboursement de la formation, ou l'envoie express du certificat ?**rnrnMerci à tous !rnJB